

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

PRÊTS À DES ÉTATS
ÉTRANGERS EN VUE DE
FACILITER LA VENTE DE
BIENS ET DE SERVICES
CONCOURANT AU
DÉVELOPPEMENT DU
COMMERCE EXTÉRIEUR
DE LA FRANCE



Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

PROGRAMME 851

PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits	8
Justification au premier euro	11

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Odile RENAUD-BASSO

Directrice générale du Trésor

Responsable du programme n° 851 : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

L'annuité 2019 poursuit sa trajectoire à la hausse, avec une augmentation de la capacité d'engagement de 100 M€ supplémentaires sur le programme, inscrite en LFI. Ce rehaussement s'inscrit dans le cadre d'un effort majeur de mobilisation pour l'export, qui a vocation à se poursuivre dans les années à venir. Celui-ci doit toutefois se faire avec un impact sur les finances publiques moindre que par le passé, grâce à une réforme de cet outil : cette montée en charge progressive des prêts du Trésor ne portera que sur les prêts non concessionnels, qui sont sans coût à terme pour l'État.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2019) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets.(cible de 100 % fixée pour 2020).

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	83	60	75	75	75	100

Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financement concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, « l'imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passation des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

En 2019, l'indicateur se situe à 75 %. Quatre protocoles signés en 2017 dans quatre pays (Indonésie, Maroc, Sri Lanka et Tunisie) sont concernés par l'indicateur et trois sur quatre (Maroc, Sri Lanka et Tunisie) ont fait l'objet d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Le protocole signé avec l'Indonésie devrait faire l'objet d'une imputation au 1^{er} semestre 2020.

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE | Programme n° 851

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 ■
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			■
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			■
Total des AE ouvertes	1 000 000 000	1 000 000 000	■
Total des AE consommées	200 746 093	200 746 093	■

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	480 950 000 187 363 034	480 950 000 187 363 034	480 950 000 ■
Total des CP prévus en LFI	480 950 000	480 950 000	480 950 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			■
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-209 660 000	-209 660 000	■
Total des CP ouverts	271 290 000	271 290 000	■
Total des CP consommés	187 363 034	187 363 034	■

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 851

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	800 000 000 120 072 550	800 000 000	800 000 000 120 072 550
Total des AE prévues en LFI	800 000 000	800 000 000	800 000 000
Total des AE consommées	120 072 550		120 072 550

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	353 100 000 208 220 638	353 100 000	353 100 000 208 220 638
Total des CP prévus en LFI	353 100 000	353 100 000	353 100 000
Total des CP consommés	208 220 638		208 220 638

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	120 072 550	1 000 000 000	200 746 093	208 220 638	480 950 000	187 363 034
Prêts et avances	120 072 550	1 000 000 000	200 746 093	208 220 638	480 950 000	187 363 034
Total hors FdC et AdP		1 000 000 000			480 950 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2					-209 660 000	
Total*	120 072 550	1 000 000 000	200 746 093	208 220 638	271 290 000	187 363 034

* y.c. FdC et AdP

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019								209 660 000
Total								209 660 000

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général								209 660 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 200 746 093		480 950 000 187 363 034	480 950 000 187 363 034
Total des crédits prévus en LFI *		1 000 000 000	1 000 000 000		480 950 000	480 950 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP					-209 660 000	-209 660 000
Total des crédits ouverts		1 000 000 000	1 000 000 000		271 290 000	271 290 000
Total des crédits consommés		200 746 093	200 746 093		187 363 034	187 363 034
Crédits ouverts - crédits consommés		+799 253 907	+799 253 907		+83 926 966	+83 926 966

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	480 950 000	480 950 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	480 950 000	480 950 000

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Sur les 480,95 M€ de CP ouverts en LFI, 209,66 M€ ont fait l'objet d'une annulation en loi de finances rectificative pour tenir compte du décalage constaté entre la signature des protocoles et le rythme de déroulement des projets.

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 1 000 000 000	CP ouverts en 2019 * (P1) 271 290 000
AE engagées en 2019 (E2) 200 746 093	CP consommés en 2019 (P2) 187 363 034
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 0	<i>dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019</i> (P3 = P2 - P4) 187 363 034
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 799 253 907	<i>dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019</i> (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 1 560 317 305					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0					
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 1 560 317 305	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 187 363 034	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 1 372 954 271	
AE engagées en 2019 (E2) 200 746 093	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 0	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) 200 746 093	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 1 573 700 364	
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 296 834 318
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 1 276 866 046

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Échéancier prévisionnel des CP sur les AE restant à couvrir au 31/12/2019

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

AE restant à couvrir au 31/12/2019	CP estimés en 2020	CP estimés en 2021	CP estimés en 2022	CP estimés au-delà de 2022
1 574	296,83	324,43	228,44	724,3

Le volume des autorisations d'engagement sur années antérieures non couvertes par des crédits de paiement au 31 décembre 2019 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit, dans le cadre d'un financement lié, parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit, de manière générale, parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après mise en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, il faut noter que la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'autorisations d'engagement non couvertes par des crédits de paiement.

JUSTIFICATION PAR ACTION

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 01

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 000 000 000	1 000 000 000		200 746 093	200 746 093
Crédits de paiement		480 950 000	480 950 000		187 363 034	187 363 034

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	200 746 093	480 950 000	187 363 034
Prêts et avances	1 000 000 000	200 746 093	480 950 000	187 363 034
Total	1 000 000 000	200 746 093	480 950 000	187 363 034

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2019, 8 protocoles de prêts (4 concessionnels et 4 directs) ont été signés avec 6 pays ; ils représentent un montant total de 282,6 M€ (161 M€ de prêts concessionnels et 121,6 M€ de prêts directs) :

- En Ukraine, un projet d'alimentation en eau potable de la ville de Marioupol (64 M€) et un projet de sécurité et de sûreté maritime (fourniture de 20 patrouilleurs) (40 M€) ;
- En Mongolie, un projet d'équipement en véhicules d'incendie et hélicoptères de secours pour la sécurité civile (58 M€) ;
- En Côte d'Ivoire, un projet d'études et de travaux préparatoires pour le métro d'Abidjan (48 M€) et un projet de réhabilitation de 1000 points d'eau équipés de pompes solaires (19 M€) ;
- Au Sénégal, un projet de ligne haute tension ("Boucle du Ferlo") et postes associés (29,9 M€) ;
- Au Vietnam, le lot billétique du métro de Hanoï (20 M€) ;
- Au Mali, un avenant au protocole du 20/12/2018, pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage du déploiement de la TNT (3,7 M€).

Le montant d'engagement présenté (200,75 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (282,57 M€), déduction faite de 81,82 M€ d'apurements divers de protocoles inusités.

La consommation de CP représente 187,36 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoï (56,8 M€), au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (39,2 M€); au Maroc, le matériel roulant et les équipements pour le TGV Casablanca-Tanger (21,9 M€), en Côte d'Ivoire, l'alimentation en eau potable de la région de Gagnoa (12,4 M€), la fourniture de 30 locomotives électriques à l'ONCF (11,3 M€) et en Ukraine, la fourniture d'hélicoptères (10,2 M€).

Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires

conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même) qui se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages.

En 2019, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,9 M€ sur environ 3 777 M€ d'encours global, soit 3,14 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2018 (3,07 %) et de 2017 (2,97 %).

Enfin, la DG Trésor a sollicité le Contrôle général économique et financier (CGEfi) pour examiner deux projets sur lesquels elle avait des interrogations particulières. Le CGEfi a remis en 2019 deux rapports d'audit permettant de valider le pourcentage effectif de part française mis en œuvre dans les projets financés :

- la phase 2 du projet de modernisation du système de télécommunication et de signalisation de la ligne ferroviaire entre Hanoï (Vietnam) et Vinh (Chine) ;
- le projet de tramway de Cuenca en Equateur.